

Décision

Générale

colonial

Décision n° 41-464-1935 solde

n° 41-464-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 juillet 1935

Numéro JO

n° 464 du 31/07/1935

Date du numéro

31 juillet 1935

TEXTE INTÉGRAL

un secours, une fois payé, de 340 francs (trois cent quarante francs), correspondant à deux mois de solde du de cujus, est accordé à la nommée Kadidja Miguack veuve du milicien Mohamed Kéré, n° matricule 130, décédé le 30 juin 1935.